

PORT SEINE MÉTROPOLE OUEST

Deuxième réunion de l'Instance Permanente de Concertation

MARDI 9 JUILLET (20H00 - 22H00)

Château du Prieuré à Conflans-Sainte-Honorine

COMPTE RENDU



→ L'ÉQUIPE DE HAROPA PORT

- **Antoine BERBAIN**, directeur général délégué
- **Éliette de LAMARTINIE**, directrice de l'aménagement
- **Jean-Yves HARDY**, directeur du projet PSMO
- **Erwan LE PRIOL**, chargé d'opérations
- **Rita AZAR**, chargée d'opérations
- **Mariusz WIECEK**, directeur agence Seine-Aval
- **Caroline VALLETTE**, responsable Concertation

→ LES INTERVENANTS

- **Laurent BROSSE**, Maire de Conflans-Sainte-Honorine
- **Véronique FOURTEAU**, Architecte paysagiste - Urbicus
- **Philippe COUDENE**, Collectif Vélo Seine-Aval
- **Stéphane CLODIC**, Association Conflans Cadre de Vie et Environnement

→ L'ANIMATION

- **Pascal BEAUMARD**, État d'Esprit Stratis

→ LES PARTICIPANTS :

- 4 collègues représentés : État/collectivités territoriales, entreprises et marinières, associations, riverains et sentinelles travaux.
- Feuille de présence en annexe

→ DEROULÉ DE LA RÉUNION :

- **L'avancement des travaux 2024**
 - La situation domaniale
 - Le chantier des Bateaux Logement et celui de la zone de découplage
 - La maîtrise du bruit
 - Le traitement des dépôts sauvages
 - La reconfiguration des activités existantes

- **Le temps d'échanges N°1**
- **Les rendez-vous riverains**
 - La réunion publique d'Andrésy
 - Le réseau des sentinelles travaux
 - L'atelier en marchant
 - Le pardon de la Batellerie
 - Les rendez-vous à venir
- **Le temps d'échanges N°2 et les témoignages**
- **Les travaux à venir (phase 1, post 2025)**
 - Le rappel du calendrier
 - Les aménagements paysagers et le mobilier urbain
 - L'information sur les prospections économiques en cours
- **Le temps d'échanges N°3**
- **Le temps conclusif et les prochains sujets à traiter en IPC**

➔ **DIAPORAMA PRÉSENTÉ EN ANNEXE**

➔ **SYNTHÈSE DE LA RÉUNION**

L'IPC a réuni une vingtaine de personnes. L'ensemble des collèges était représenté. La réunion s'est déroulée dans une ambiance positive et constructive. Les questions et interventions ont porté principalement sur :

- la route du Barrage dans tous ses aspects : la temporalité des travaux, les cheminements cyclables et piétons et leur continuité, la déviation en face de l'île Peygrand, le trafic poids lourds présent et futur ;
- l'évacuation des campements illicites ;
- l'objectivation du bruit des travaux ainsi que la mesure du bruit des futures activités du port ;
- la question de la continuité cyclable à l'intérieur et aux alentours du port (la connexion avec le territoire) ;
- le besoin d'une bonne signalétique sur l'itinéraire bis piéton /vélos pendant la phase travaux et avant la pose de la passerelle ;
- la temporalité du projet de la passerelle ;
- la RD 30 et l'estimation du trafic futur ;
- la temporalité du raccordement ferré ;
- l'interdiction des véhicules motorisés le long de la berge ;
- les Bateaux Logements : la temporalité du mouvement des bateaux, l'impact du bruit des battages sous l'eau ;
- la demande de la commune d'Achères pour que Haropa Port intervienne dans l'un de ses Conseils de quartier ;
- l'organisation, si nécessaire, d'une réunion avec les riverains sur la déviation en face de l'île Peygrand.

HAROPA PORT a rappelé son engagement à maintenir les continuités piétonnes et cyclables en phase chantier, un sujet qui a été évoqué à plusieurs reprises lors de cette IPC.

➤ COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

➔ INTRODUCTION

➔ **Laurent BROSSE, Maire de Conflans-Sainte-Honorine**

Laurent Brosse remercie les organisateurs de cette deuxième IPC de PSMO, un projet qui suscite légitimement des questions. Il souligne la volonté de HAROPA PORT de créer les conditions du dialogue autour de ce projet, à travers cette instance notamment, mais aussi grâce aux réunions publiques et à sa venue lors du Pardon de la Batellerie. Il salue la présence de Pascal Malbrunot, artisan marinier. Il se réjouit de voir les artisans de cette profession siéger désormais au sein de l'IPC. Les mariniers incarnent parfaitement la vocation du futur port, à savoir développer le transport fluvial et donc le report modal, un enjeu important pour Conflans-Sainte-Honorine, capitale de la Batellerie. Il appelle de ses vœux le développement de la voie d'eau, synonyme de moins de camions et de pollution.

➔ **Antoine BERBAIN, Directeur général délégué, HAROPA PORT**

Il remercie les participants de s'être mobilisé en soirée et en pleine période estivale, preuve de leur attachement au projet. Il rappelle qu'il accompagne PSMO de longue date, depuis qu'il a rejoint HAROPA PORT en tant que directeur de l'aménagement, en 2010. Le projet s'appelait alors PSM, avant de devenir PSMO, et connaissait déjà des phases de concertation. C'est un projet qui poursuit son chemin et qui avance, en s'inscrivant dans le temps long tout en maintenant de manière permanente un dialogue avec le territoire. C'est en effet un projet connecté au territoire et qui répond aux besoins exprimés par celui-ci.

L'année 2024 marque un tournant pour PSMO qui se concrétise enfin par la mise en œuvre des travaux dits préparatoires, que l'équipe projet va présenter ce soir et qui tiendra informé l'IPC tout au long de l'année. Les échanges vont se poursuivre pendant toutes les phases de travaux opérationnels. La réalisation du port commencera véritablement en 2025, avec la phase 1 et l'amorce de la création de la darse. En 2027, HAROPA PORT livrera une première tranche du port, totalement fonctionnelle avec son accessibilité fluviale, ferroviaire et sa connexion au réseau routier existant.

Il se réjouit de compter Pascal Malbrunot au sein de l'IPC, il est important en effet que la profession des mariniers puisse participer aux échanges au sein de l'instance. Il en profite pour présenter les nouveaux membres de l'IPC :

Les représentants des mariniers :

- Pascal ROTTIERS ;
- Andy FOURQUIER ;
- Pascal MALBRUNOT.

Les entreprises présentes historiquement sur le site et qui reconfigurent actuellement leurs installations :

- Unibéton (Heidelberg Materials) ;
- SB LE FOLL TP (Spie Batignolles).

Des associations locales :

- ADARG (Association de la Défense de la Rive Gauche d'Andrésey) ;
- Le Collectif Vélo Seine-Aval ;
- Un vélo qui roule.

Antoine Berbain termine son propos par le rappel des objectifs de l'ordre du jour :

- Informer l'IPC de l'avancement des travaux préparatoires et des futures phases de chantier ;
- Rendre compte des échanges menés avec les habitants ;
- Écouter les membres de l'IPC pour adapter, au plus près du terrain, le dispositif d'information.

L'équipe projet procède à la présentation jointe en annexe (point n°1, les travaux dits préparatoires).

➔ TEMPS D'ÉCHANGES N°1 : LES TRAVAUX DITS PRÉPARATOIRES

➔ **Catherine DUBOIS (Représentante de l'association ADARG / sentinelles travaux) :**
Pourquoi VNF, partie prenante du projet, est-il toujours absent ? Le chemin, compacté avec du gravier, que l'on voit sur le plan vers la route du Barrage, à proximité de VNF, a-t-il un lien avec l'installation des entreprises actuelles ? Y aura-t-il des camions et sur quels axes les croisera-t-on ? Et avec quelle cohabitation avec les cyclistes et piétons ? Quelles actions allez-vous mener concernant les deux campements illicites ?

- **HAROPA PORT :** Le chemin évoqué est un remblai pour préparer la réalisation de la future route de la Darse, qui permettra de desservir les entreprises déjà existantes sur site (GSM, Unibéton et SB Le Foll TP). Aujourd'hui ces entreprises sont desservies par le chemin de la Mare aux Canes qui ne sera plus effectif à l'horizon 2026. La future route de la darse sera d'abord aménagée sur une largeur réduite pendant les cinq prochaines années pour la desserte des entreprises sur site. A terme, elle constituera un mail planté d'arbres, parallèle à la darse, à trente mètres de celle-ci. Demain les camions passeront par la route du Barrage et l'avenue de l'Écluse, axes majeurs du

port, qui seront complètement reconfigurés pour absorber le trafic de camions. Il est à noter, qu'aujourd'hui, ces camions circulent sur les Chemin des Basses plaines et de la Mares aux Canes. Dès la phase 1, la route du Barrage sera réaménagée et élargie pour accueillir des camions. Il sera aménagé, le long de la route du Barrage, un chemin doux, séparé de la chaussée.

HAROPA PORT travaille conjointement avec VNF pour résoudre la problématique du campement illicite à proximité de la zone VNF. Ce dernier doit engager une procédure juridique en vue de son évacuation, avant la cession de cette parcelle à HAROPA PORT. Concernant le second campement, avant la réalisation des travaux à venir sur la zone concernée (emplacement de la darse), HAROPA PORT engagera également une procédure. Le démarrage des travaux justifiera la demande d'évacuation de ce campement.

→ **Pierre DUBOIS (Représentante de l'association ADARG / sentinelles travaux)** : *Les camions ne vont-ils pas abimer et salir la route du Barrage actuelle dans la phase travaux.*

- **HAROPA PORT** : L'entreprise est mandatée pour livrer la route du Barrage carrossable et en bon état. Elle se doit d'assurer le balayage régulier des routes pour assurer la propreté de la voirie et sa qualité de circulation.

→ **Catherine DUBOIS (Représentante de l'association ADARG / sentinelles travaux)** : *Où débouche la déviation de la route du Barrage en jonction avec le quai de l'île Peygrand ? Les riverains s'inquiètent de la possible circulation générée à proximité.*

- **HAROPA PORT** : Il est proposé d'organiser un point spécifique d'information, en lien avec GPS&O, auprès des riverains concernés, avec les plans de déviation en appui.

→ **Éric FRÉMONT (Représentant des bateaux logements)** : *Est-il prévu des sondes sonores sous l'eau pour mesurer le bruit des battages lequel aura forcément un impact au niveau des coques des Bateaux Logements ? Quid des horaires de battage pendant les vacances ?*

- **HAROPA PORT** : Un tel dispositif sonore sous l'eau n'est pas prévu. Une méduse aérienne est en place. Il faut préciser que le battage des pieux, certes impactant sur le plan sonore, n'est pas en continu. Il est séquencé sur des périodes de 30 minutes environ et ce ne sera pas quotidien. Les entreprises vont travailler conformément à l'arrêté préfectoral, de 9h à 12h et de 13h à 16h, avec une information de prévenance au moins 15 jours avant. HAROPA PORT proposera aux entreprises de préparer le chantier le matin et de procéder au battage l'après-midi, afin de préserver le sommeil des riverains en matinée. Il sera possible aussi de remonter les sujets problématiques, à HAROPA PORT en premier lieu, mais aussi auprès de la base-vie située près de l'entreprise SB Le Foll TP. HAROPA PORT s'engage à faire le maximum pour que le battage de pieux soit le moins impactant possible pour les riverains.

→ **Vincent CHAS (Président de l'association Conflans Cadre de vie et Environnement)** : *Est-il prévu de mesurer et d'objectiver, dans la durée, le bruit des activités à venir sur le Port, avec des méduses dédiées à cet effet, notamment sur le Pointil ? Est-il prévu d'installer des*

protections phoniques concernant le bruit de ces activités ? Au niveau de Conflans Fin d'Oise et du Pointil, nous sommes gênés, par exemple, côté rive droite, par le port à sable, très bruyant. De la même manière, les riverains ont été, pendant longtemps, régulièrement importunés par les vibrations générées par l'entreprise Bona Sabla, côté rive gauche, quand elle était encore en activité.

- **HAROPA PORT** : Le Port rappelle que PSMO comprend déjà des activités. Les méduses BruitParif sont désormais installés *sine die* autour du port et vont monitorer le bruit ambiant dans la durée. Bonna Sabla utilisait des ponts roulants, très bruyants, dont PSMO sera dépourvu. Les rideaux paysagers qui vont être aménagés feront office de protection phonique. La darse permet enfin de concentrer les activités économiques loin des riverains. Il est important, enfin, de rappeler que l'étude d'impact ne fait pas apparaître d'émergences sonores significatives à la suite de l'exploitation du port. Néanmoins, HAROPA PORT propose, selon la réussite de l'expérience, de conserver le dispositif des méduses pendant deux ou trois ans.

→ Philippe COUDENE (Représentant du Collectif Vélo Seine - Aval) : En tant que représentant des usagers du vélo, qu'est-il prévu au droit du rétrécissement de la route du Barrage au niveau de la Ferme, en termes d'aménagements ?

- **URBICUS** : La route du Barrage sera élargie. Il est prévu une continuité douce le long de cette route, avec une piste cyclable doublée d'une allée piétonne. Cette voie douce sera séparée par un système de noue plantée et continue, sauf au niveau de la Ferme où subsiste une contrainte pour la cohabitation des usages où il n'y aura pas de séparation. Mais les flux resteront bien distincts entre mobilité motorisée et mobilité active.

L'équipe projet poursuit la présentation (point n°2 sur le retour des actions auprès des riverains).

→ TEMPS D'ÉCHANGES N°2 : RETOURS SUR LES ACTIONS AUPRÈS DES HABITANTS

TÉMOIGNAGE N°1 sur le dispositif « sentinelles travaux » : Stéphane CLODIC (Membre de l'association Conflans Cadre de vie et Environnement et lui-même sentinelle travaux)

Il souligne la pertinence du système des sentinelles travaux. Il a été étonné, et agréablement surpris par la communication directe de HAROPA PORT à leur endroit, une méthode inhabituelle selon lui de la part d'un grand maître d'ouvrage. Il a apprécié, lors de la réunion de lancement du dispositif en mars dernier, d'avoir vu HAROPA PORT prendre en compte un certain nombre de remarques émises par les participants. Il souligne le « réel effort » de HAROPA PORT consistant à partager le numéro d'astreinte auprès des sentinelles. Disposer de cette ligne d'urgence, en cas de gros problème, est rassurant. Pour conclure, il rappelle qu'il vient de poster l'information sur la première campagne de battage sur un compte Facebook local (Sortir à Conflans), qui compte 15 000 abonnés.

HAROPA PORT complète le témoignage et précise que la communication travaux ne repose pas sur les seuls réseaux des sentinelles. elle passe aussi par les médias communaux et le site internet dédié de PSMO et

TÉMOIGNAGE N°2 sur l'Atelier en marchant : Philippe COUDENE (représentant du Collectif Vélo Seine - Aval)

Il souligne que c'est très appréciable d'avoir un interlocuteur qui apporte des réponses concrètes aux problèmes exposés. Le point fort du dispositif proposé par HAROPA PORT c'est de garantir la continuité cyclable et piétonne pendant la phase travaux et de proposer une vision à terme des aménagements envisagés. Deux continuités cyclables intéressent particulièrement le Collectif : la voie Conflans/ Achères et celle sur berge qui demain, par la nouvelle passerelle permettront de rejoindre Achères par la future route du Barrage. La pose de la passerelle constitue ses yeux un élément clé. Il rappelle que les « vélotaffeurs » sont nombreux depuis Poissy à emprunter la passerelle jaune (Passerelle Saint-Nicolas) et la RD30 sans oublier la voie sur berge. D'où l'importance de proposer des cheminements alternatifs et de qualité pendant les travaux.

Il s'interroge sur l'augmentation du trafic sur la RD 30 et le croisement inhérent qui devra être sécurisé, selon lui, par un rond-point par exemple.

HAROPA PORT complète le témoignage en soulignant que d'autres actions de type ateliers en marchant pourraient être à nouveau programmées, notamment des visites de chantier.

L'étude de trafic réalisée en amont ne souligne pas d'augmentation significative du trafic routier, notamment sur la RD30. Le port va monter certes en puissance mais la carrière va parallèlement décliner en termes de production et de trafic. Certains barreaux de la RD30 pourraient, à terme, éventuellement être reconfigurés pour assurer des continuités cyclables et piétonnes. Pour qui concerne le périmètre PSMO, HAROPA PORT réaffirme que les continuités piétonnes et cyclables seront assurées en phases travaux.

→ **François Dazelle, 1er adjoint au Maire de la Ville de d'Achères**, invite **HAROPA PORT** à venir présenter PSMO et échanger avec les habitants, lors d'un conseil de quartier de la ville.

- **HAROPA PORT** : L'équipe projet reviendra vers la ville d'Achères pour organiser cette rencontre

L'équipe projet poursuit la présentation (point n°3 sur les travaux et actions à venir).

➔ TEMPS D'ÉCHANGES N°3 : LES TRAVAUX ET ACTIONS À VENIR

➔ *Philippe COUDENE (Représentant du Collectif Vélo Seine - Aval) : Quels itinéraires de contournement sont prévus pour les cyclistes venant d'Achères ou de Poissy ?*

- **URBICUS** : HAROPA PORT maintient la continuité cyclable depuis Achères, où existe déjà une piste cyclable. A une échelle plus large que le port, il faut étudier la faisabilité d'un cheminement partiel cyclable sur la RD 30 pour ensuite rejoindre la route du Barrage, laquelle sera réaménagée jusqu'à la voie sur berge, et ainsi accéder à la passerelle jaune (Saint-Nicolas) pour traverser la Seine. Il est à noter que la voie sur berge est une voie verte où cohabiteront piétons et cyclistes. A terme, seront aménagés des pistes cyclables le long des nouvelles voies du port, lesquelles seront plus rapides, que la voie verte, et mieux adaptées pour les « vélotaffeurs » qui veulent aller vite.

➔ *Vincent CHAS (Président de l'association Conflans Cadre de vie et Environnement) : Quand seront réalisés les aménagements cyclables le long de la route du Barrage ? Idem pour la voie verte sur berge et la passerelle ?*

- **HAROPA PORT** : Les aménagements piétons et cyclables, le long de la route du Barrage, seront réalisés en même temps que la voirie pendant la phase 1, , (2025 à 2027), pour une livraison à l'horizon 2027. Pendant la phase chantier, pour des raisons de sécurité, la route du Barrage ne sera pas accessible pendant certaines périodes. Des alternats de circulation pourront être mis en place. La voie verte sur berge sera livrée également à l'horizon 2027. La passerelle sur la darse sera posée en continuité de la phase 1 à l'horizon 2028/2029. Pour le moment HAROPA PORT se concentre sur la phase travaux autour de la darse puis engagera, dans un second temps, un travail sur la passerelle (études, marchés, etc.).

➔ *Catherine DUBOIS (Représentante de l'association ADARG / sentinelles travaux) : Elle se réjouit des aménagements présentés à l'IPC qui vont « donner du charme » à leur quartier. Comment HAROPA PORT compte interdire les véhicules motorisés le long de la voie sur berge pour éviter les dépôts sauvages comme dans le jardin de la villa Louis XVIII ? Qu'est-il prévu comme « barrage anti-voitures » ?*

- **HAROPA PORT** : Il sera mis en place un système de barrière et de contrôle (lequel reste à définir) à l'entrée de la voie sur berge au niveau du Pont SNCF et du côté de la zone VNF. Ces deux barrières empêcheront les véhicules motorisés d'entrer sur la voie verte (l'objectif est d'empêcher aussi les 2 roues motorisés).

→ **Philippe COUDENE (Représentant du Collectif Vélo Seine - Aval)** : Il propose à HAROPA PORT l'expertise de son collectif concernant le filtrage des véhicules motorisés. Il alerte sur la période comprise entre l'ouverture de la darse (mise en eau) et la pose de la passerelle. Il sera important d'apposer une signalétique de qualité pour bien orienter les cyclistes sur l'itinéraire de contournement.

- **HAROPA PORT** : HAROPA PORT finalise le dossier de consultation des entreprises (DCE), qui sera transmis aux entreprises à la fin de l'été. À la lecture des mémoires techniques et du positionnement des emprises travaux, HAROPA PORT pourra prévoir et finaliser les cheminements pendant la phase chantier. HAROPA PORT s'engage, comme cela été déjà dit, à maintenir des continuités cyclables et piétonnes pendant toute la phase chantier et à apposer une signalétique *ad hoc*.

→ **Vincent CHAS (Président de l'association Conflans Cadre de vie et Environnement)** : A quel horizon sera réalisé le raccordement ferré ?

- **HAROPA PORT** : La phase chantier phase 1 est constituée de deux lots principaux de travaux : un lot pour le génie civil (terrassement, creusement de la darse, réalisation des plateformes, etc.) et un deuxième lot pour l'aménagement paysager et la VRD. En plus de ceux-ci, HAROPA PORT s'appuiera sur ses marchés publics en vigueur, dont celui pour les aménagements ferroviaires, à savoir la réalisation des voies desservant la plateforme portuaire. Ces travaux seront à la fois sous maîtrise d'ouvrage de HAROPA PORT (voies ferrées desservant la plateforme) et celle de SNCF Réseaux, pour le raccordement proprement dit à la ligne ferroviaire (point de jonction). Ce raccordement préexiste déjà, mais il faut le réhabiliter.

→ **Éric FRÉMONT (Représentant des bateaux logements)** : Il s'interroge sur le calendrier de déplacement des bateaux logements.

- **HAROPA PORT** : La première campagne de battage des pieux commence le 22 juillet puis viendra le temps de l'amenée des réseaux (eau et électricité), avec des travaux courant mi-août à mi-septembre de cette année. Ensuite seulement, pourra commencer, selon les disponibilités de chacun, le déplacement des bateaux. Il conviendra aussi d'installer une passerelle individuelle : sa pose nécessite également un rendez-vous avec l'entreprise désignée.

→ CONCLUSION

→ **Éliette de LAMARTINIE (Directrice de l'Aménagement - HAROPA PORT)**

Éliette de Lamartinie rappelle de manière non exhaustive les sujets qui pourraient être évoqués lors des prochaines IPC et/ou lors de nouvelles réunions publiques, avec une priorité accordée au plan de phasage de la phase 1, au plan de circulation et aux déviations, soit Le phasage des travaux de la phase 1 et le plan de circulation des entreprises en charge des travaux et Les déviations cyclables et piétonnes des travaux de la phase 1 ;

→ Antoine BERBAIN, Directeur général délégué de HAROPA PORT

Antoine Berbain remercie chacun de s'être mobilisé pour ce projet d'importance qui avance d'autant mieux que s'opère un dialogue continu avec le territoire.

↘ PARTICIPANTS

▪ Prénom NOM	▪ Titre	▪ Structure
Laurent BROSSE	Maire de la Ville de Conflans-Sainte-Honorine	Ville de Conflans-Sainte-Honorine
François DAZELLE	1 ^{er} adjoint au Maire de la Ville de d'Achères	Ville d'Achères
Alain GOY	Conseiller municipal de la Ville d'Andrézy	Ville d'Andrézy
Antoine BERBAIN	Directeur général délégué	HAROPA PORT
Claire AUBRÉE	Chargée de mission "Fret et entreprises de transport" Direction des Transports du Conseil Régional d'Ile-de-France	Région Ile-de-France
Hélène DUMONT	Chargée de Mission Territoriale Seine Aval : Service des Territoires, de l'Aménagement et de la Transition Écologique	DDT 78
Philippe COUDENE	Représentant du Collectif Vélo Seine - Aval	Collectif Vélo Seine - Aval
Vincent CHAS	Président de l'association Conflans Cadre de vie et Environnement	Association Conflans Cadre de vie et Environnement
Stéphane CLODIC	Membre de l'association Conflans Cadre de vie et Environnement / sentinelle travaux	Association Conflans Cadre de vie et Environnement
Catherine DUBOIS	Représentante de l'association ADARG / sentinelle travaux	Association ADARG

Pierre DUBOIS	Représentant de l'association ADARG / sentinelle travaux	Association ADARG
Marie-José ROSSI-JAOUEN	Présidente de France Nature Environnement Île-de-France	France Nature Environnement Île-de-France
Thierry ROBIN	Représentant de l'association ADEVA	Association ADEVA
Adeline LEFEBVRE	Membre de l'association des Amarrées de la Seine et Oise	Association des Amarrées de la Seine et Oise
Éric FREMONT	Représentant des bateaux logements	Bateaux Logements
Thierry HAUCHARD	Chef de service foncier et environnement GSM	GSM – HEIDERBERG CLEMENT Group
Jean-Philippe DOME BERGUES	Responsable exploitation	SB LE FOLL TP
Fabrice CHARGROS	Directeur d'exploitation IDF Nord-Ouest	UNIBETON (Heidelberg materials)
Pascal MALBRUNOT	Artisan- batelier	E2F
Éliette de LAMARTINIE	Directrice de l'aménagement	HAROPA PORT
Jean-Yves HARDY	Directeur de projet PSMO	HAROPA PORT
Erwan LE PRIOL	Chargé d'opérations	HAROPA PORT
Rita AZAR	Chargée d'opérations	HAROPA PORT
Mariusz WIECEK	Directeur agence Seine-Aval	HAROPA PORT
Caroline VALLETTE	Responsable de la politique RSE	HAROPA PORT

Pascal BEAUMARD & Sephora MISSONO	Conseil concertation	information/	État d'Esprit Stratis
--------------------------------------	-------------------------	--------------	-----------------------

Excusés :

- **État** : Roxane Lallemand (Sous-Préfecture de Saint-Germain-en-Laye)
- **Élus** : Marc Honoré (Maire d'Achères), Lionel Wastl (Maire d'Andrésy), Josette Deroux (Mairie d'Andrésy), Laurent Moutenot, Jacques Dolci (Mairie de Conflans-Sainte-Honorine), Cécile Zammit-Popescu (Présidente GPS&O)
- **Associations** : Dominique Maris (Yvelines Environnement), Marc Noël Vandamme (CEAS), Christiane Paravy (COPRA 184), Lionel Carrara (Réseau 78)
- **Entreprises** : José Ramos et Jean BOUZID (FNTF)
- **Artisans Bateliers** : Andy Fouquier (E2F)
- **Habitants / Sentinelles travaux** : Bernard et Danielle Giblet (Achères)